



Commissaire aux Comptes ■ Cour d'Appel de Nîmes

**MAISON FAMILIALE ET RURALE
DU MFR PONT DU GARD**

Siège social : Les Codes Bas

30210 CASTILLON DU GARD

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2023





Commissaire aux Comptes ■ Cour d'Appel de Nîmes

**MAISON FAMILIALE ET RURALE
DU MFR PONT DU GARD**

Siège social : Les Codes Bas
30210 CASTILLON DU GARD

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**



Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par **votre assemblée générale**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'association MFR Pont Du Gard** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de **l'association MFR Pont Du Gard** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport**, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenue et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la reconnaissance des produits et subventions relatives à l'activité de la MFR ;
- la confirmation externe de la situation de trésorerie et du niveau d'endettement de la MFR.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **conseil d'administration**.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Avignon le 04/04/2024

Société MS2A commissaire aux comptes
Représenté par Monsieur Emmanuel GINESTE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	3 947	3 947					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	102 503	92 190	10 313	10 313			
	Constructions	2 625 016	1 705 469	919 548	962 198	42 651	4.43	
	Installations techniques Matériel et outillage	88 774	64 516	24 259	14 644	9 614	65.65	
	Autres immobilisations corporelles	421 143	308 083	113 060	100 001	13 059	13.06	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	625		625	613	12	1.98		
Prêts	10 000		10 000	15 000	5 000	33.33		
Autres immobilisations financières								
Total I	3 252 010	2 174 205	1 077 804	1 102 769	24 965	2.26		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	3 383		3 383	3 222	161	4.99	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	99 451	7 796	91 655	92 337	682	0.74	
	Autres créances	81 367		81 367	129 354	47 987	37.10	
Valeurs mobilières de placement	201 331		201 331	200 004	1 327	0.66		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	798 777		798 777	610 252	188 525	30.89		
Charges constatées d'avance (3)	9 509		9 509	3 134	6 375	203.42		
Total III	1 193 818	7 796	1 186 022	1 038 303	147 719	14.23		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 445 828	2 182 001	2 263 826	2 141 073	122 754	5.73		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres							
	Fonds associatifs sans droit de reprise	798	153	798	153			
	Ecarts de réévaluation							
	Réserves :							
	Réserves statutaires ou contractuelles							
	Réserves réglementées							
	Autres réserves	863	273	731	869	131	17.95	
	Report à nouveau				35	274	100.00	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	143	215	166	678	23	463	14.08
	Autres fonds associatifs							
	Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports								
Legs et donations								
Résultats sous contrôle de tiers financeurs								
Ecarts de réévaluation								
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	7	465	9	063	1	598	17.63	
Provisions réglementées								
Droit des propriétaires								
Total I	1	812	1	670	141	618	8.48	
	Total II							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison							
	Provisions pour risques							
	Provisions pour charges	53	679	70	016	16	337	23.33
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement							
Fonds dédiés sur autres ressources								
Total III	53	679	70	016	16	337	23.33	
DETTES (1)	Emprunts obligataires							
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	193	691	232	516	38	825	16.70
	Emprunts et dettes financières divers	1	950	1	468		482	32.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56	424	48	637	7	787	16.01
	Dettes fiscales et sociales	84	368	71	781	12	587	17.54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
	Autres dettes	52	050	45	425	6	625	14.58
	Instruments de trésorerie							
	Total IV	9	556	400	567	2	527	0.63
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance							
	Total IV	398	040	400	567	2	527	0.63
	Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		2	263	2	638	122	754	5.73

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

388 484

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services			734 925	673 696	61 229	9.09
Production stockée Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 111 079	1 096 892	14 187	1.29
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			126 372	105 476	20 897	19.81
Collectes						
Cotisations			2 867	2 773	94	3.39
Autres produits			536	802	266	33.22
Total I			1 975 778	1 879 638	96 140	5.11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			29 665	34 070	4 406	12.93
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			161	799	639	79.89
Autres achats et charges externes			586 537	550 699	35 838	6.51
Impôts, taxes et versements assimilés			23 762	22 240	1 522	6.84
Salaires et traitements			829 149	749 474	79 675	10.63
Charges sociales			278 675	262 524	16 151	6.15
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			80 360	86 553	6 194	7.16
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions			6 517	4 620	1 897	41.05
Pour risques et charges : dotations aux provisions				1 608	1 608	100.00
Subventions accordées par l'association			5 682	3 483	2 199	63.14
Autres charges (2)			3 330	3 959	629	15.88
Total II			1 843 517	1 718 432	125 085	7.28
I - Résultat d'exploitation (I-II)			132 261	161 206	28 945	17.96
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

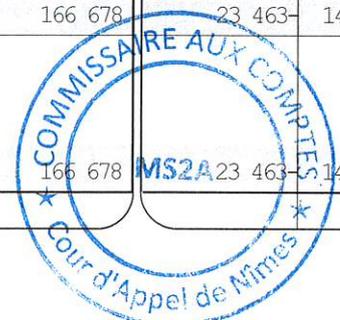
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations	1 333		262		1 071	409.07
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	12				12	
Autres intérêts et produits assimilés	2 832		1 212		1 620	133.58
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	4 178		1 474		2 703	183.35
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	2 759		1 791		968	54.02
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 759		1 791		968	54.02
2. Résultat financier (V-VI)	1 419		317		1 736	547.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	133 679		160 889		27 210	16.91
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 622		13 214		592	4.48
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 598		14 098		7 500	53.20
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	19 220		27 312		8 092	29.63
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 684		6 279		1 595	25.41
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 000		15 244		10 244	67.20
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	9 684		21 523		11 839	55.01
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 536		5 789		3 747	64.73
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	1 999 175		1 908 425		90 751	4.76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 855 960		1 741 747		114 213	6.56
Solde intermédiaire	143 215		166 678		23 463	14.08
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	143 215		166 678		23 463	14.08



MAISON FAMILIALE ET RURALE DU PONT DU GARD

LES CODES BAS
30210 CASTILLON DU GARD

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

MLA EXPERTS
4 Avenue Georges Chauvin

30700 UZES
04 66 22 17 93



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Tableau de variation des fonds propres	11
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Variation des fonds propres	12
Evaluation des immobilisations corporelles	12
Evaluation des amortissements	12
Evaluation des matières et marchandises	12
Evaluation des créances et des dettes	13
Evaluation des valeurs mobilières de placement	13
Produits à recevoir	13
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Subventions d'équipement	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	14
Montant des engagements financiers	14
Engagement en matière de pensions et retraites	14
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Valeurs mobilières	15

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 947		
Terrains	102 503		
Constructions sur sol propre	2 410 908		
Installations générales agencements aménagements des constructions	211 923		2 185
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	74 458		14 316
Installations générales agencements aménagements divers	37 160		
Matériel de transport	74 934		28 983
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	269 645		12 315
Emballages récupérables et divers	1 824		760
TOTAL	3 183 356		58 559
Autres titres immobilisés	613		12
Prêts, autres immobilisations financières	15 000		
TOTAL	15 613		12
TOTAL GENERAL	3 202 917		58 571

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 947	3 947
Terrains			102 503	102 503
Constructions sur sol propre			2 410 908	2 410 908
Installations générales agencements aménagements constr.			214 109	214 109
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			88 774	88 774
Installations générales agencements aménagements divers			37 160	37 160
Matériel de transport			103 917	103 917
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 478	277 482	277 482
Emballages récupérables et divers			2 584	2 584
TOTAL		4 478	3 237 437	3 237 437
Autres titres immobilisés			625	625
Prêts, autres immobilisations financières		5 000	10 000	10 000
TOTAL		5 000	10 625	10 625
TOTAL GENERAL		9 478	3 252 010	3 252 010



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 947			3 947
Terrains	92 190			92 190
Constructions sur sol propre	1 530 456	34 772		1 565 228
Installations générales agencements aménagements constr.	130 177	10 064		140 241
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	59 814	4 702		64 516
Installations générales agencements aménagements divers	32 249	1 469		33 718
Matériel de transport	53 761	10 828		64 589
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	195 728	17 830	4 478	209 081
Emballages récupérables et divers		695		695
TOTAL	2 094 376	80 360	4 478	2 170 258
TOTAL GENERAL	2 098 323	80 360	4 478	2 174 205

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	34 772				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	10 064				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 702				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 469				
Matériel de transport	10 828				
Matériel de bureau informatique mobilier	17 830				
Emballages récupérables et divers	695				
TOTAL	80 360				
TOTAL GENERAL	80 360				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	798 153				798 153
Réserves	731 869		131 404		863 273
Report à nouveau	35 274		35 274	0	
Excédent ou déficit de l'exercice	166 678	166 678			143 215
Situation nette	1 661 427		166 678	14 770	1 804 642
Subventions d'investissement	9 063		3 276	4 874	7 465
TOTAL I	1 670 490	166 678	169 954	4 874	1 812 107

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	70 016		16 337		53 679
TOTAL	70 016		16 337		53 679

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 986	6 517	3 707		7 796
TOTAL	4 986	6 517	3 707		7 796
TOTAL GENERAL	75 002	6 517	20 044		61 475
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 517	20 044		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	10 000	10 000	
Clients douteux ou litigieux	7 796	7 796	
Autres créances clients	91 655	91 655	
Personnel et comptes rattachés	715	715	
Groupe et associés	4 836	4 836	
Débiteurs divers	75 816	75 816	
Charges constatées d'avance	9 509	9 509	
TOTAL	200 328	200 328	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	10 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	193 500	25 586	87 481	80 433
Fournisseurs et comptes rattachés	56 424	56 424		
Personnel et comptes rattachés	19 199	19 199		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 037	55 037		
Autres impôts taxes et assimilés	10 132	10 132		
Groupe et associés	1 950	1 950		
Autres dettes	52 050	52 050		
Produits constatés d'avance	9 556	9 556		
TOTAL	397 849	229 935	87 481	80 433
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 827			

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	6 782
Autres créances	74 617
Total	81 399

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	191
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 276
Dettes fiscales et sociales	33 411
Autres dettes	7 525
Total	51 403

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 509
Total	9 509
Produits constatés d'avance	Montant
Produits financiers	9 556
Total	9 556

Subventions d'équipement



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	193 499
- EMPRUNT	180 379
- EMPRUNT COOP	13 120
- .	
Total	193 499

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 27/10/2020
Montant initial de cette garantie : 252 460
Montant restant dû en capital : 180 380
Date de fin d'échéance de la garantie : 27/10/2032

Emprunt du : 18/01/2021
Montant initial de cette garantie : 30 000
Montant restant dû en capital : 13 120
Date de fin d'échéance de la garantie : 05/02/2026

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

